



eau
seine
NORMANDIE

Mise en œuvre d'actions agricoles sur les BAC : l'expérience de Seine-aval

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

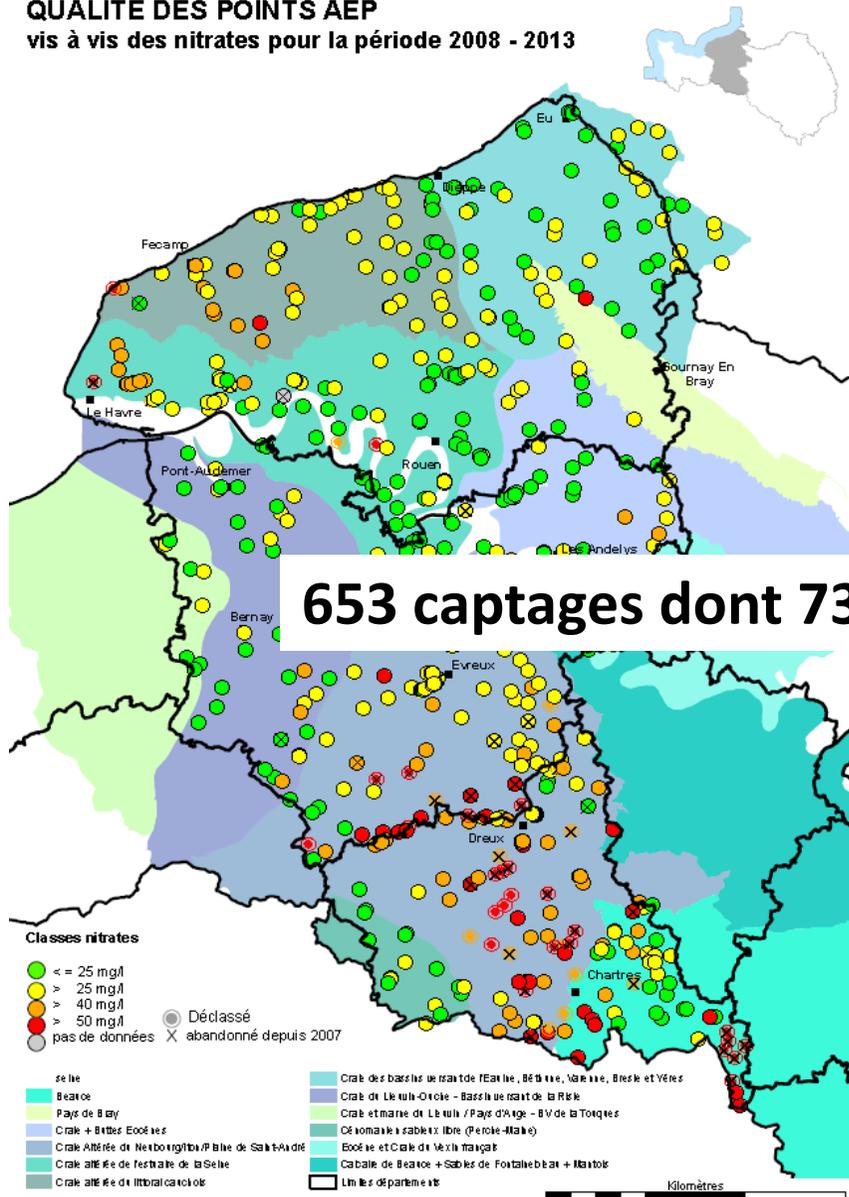
Agence de l'eau



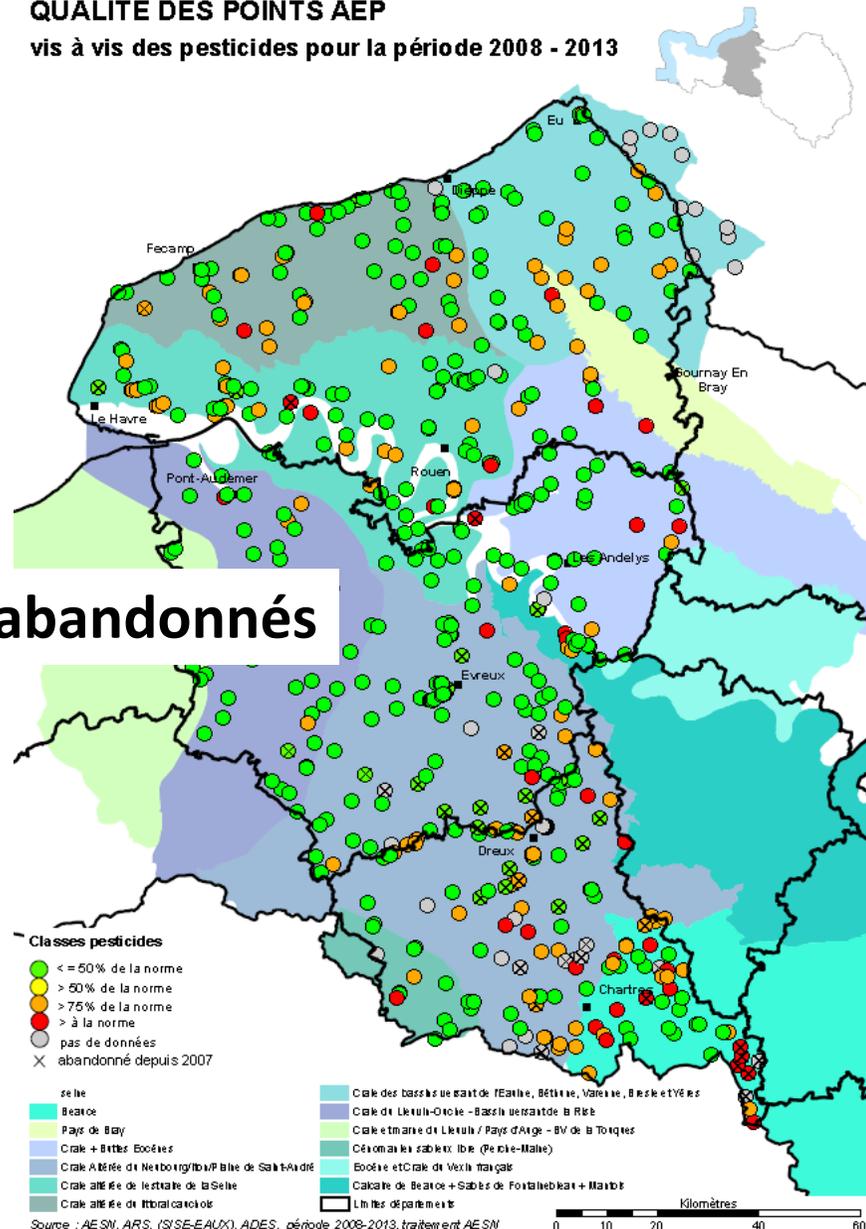
eau
seine
NORMANDIE

Contexte Direction Seine Aval - AESN

QUALITE DES POINTS AEP
vis à vis des nitrates pour la période 2008 - 2013



QUALITE DES POINTS AEP
vis à vis des pesticides pour la période 2008 - 2013





Contexte Direction Seine Aval - AESN

- 438 354 ha de BAC (dont 295 456 ha de SAU)
- 28,5 ETP financés pour l'animation BAC

Les outils financiers

Les principaux éléments du 10^e Programme 2013-2018





eau
seine
NORMANDIE

Pour des actions plus ambitieuses

1. Maintenir un **financement important** des **actions foncières**
2. Aider le **conseil individuel** conduit dans une dynamique collective
3. Maintenir le **taux maximum** pour l'accompagnement à la mise en place de **l'agriculture biologique** sur les AAC
4. **Renforcer** le financement de l'action en **zones non agricoles**
5. Mettre l'accent sur l'**expérimentation** (sur les pratiques agronomiques et les filières, ...) pour trouver des moyens efficaces de lutter contre les pollutions
6. **Suivre** la **qualité de l'eau** au captage et les pressions s'exerçant sur le BAC pour évaluer l'**efficacité des actions**
7. Accompagner la mise en place de **régimes d'aides locaux** portés et notifiés par les collectivités, en complément de notre engagement dans le cadre du **PDRH**

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU



eau
seine
NORMANDIE

Précision

Précision

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

Taux de financement des principaux travaux

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

Territoires éligibles > les Bassins d'Alimentation de Captages prioritaires

Nature des Travaux	Taux d'aide (S = subvention, A = avance)
Conseil individuel dans un cadre collectif	S 80%
Travaux de protection et indemnisation des servitudes DUP	S 80%
Acquisition foncière et aménagements nécessaires à la gestion pérenne des terrains, y compris frais d'intervention des organismes fonciers	S 80% + A 20%
Soutien à l'agriculture biologique, y compris l'animation	S 80%
Promotion de pratiques innovantes et expérimentations en agriculture	S 80%
Communication, formation, sensibilisation en agriculture	S 80%



eau
seine
NORMANDIE

Taux de financement des principaux travaux

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

Territoires éligibles > les Bassins d'Alimentation de Captages prioritaires

Nature des Travaux	Taux d'aide (S = subvention, A = avance)
Investissements matériel en agriculture	S jusqu'au maximum autorisé par l'encadrement communautaire
Indemnisation pour changement de pratiques ou de systèmes d'exploitation	S jusqu'au maximum autorisé par l'encadrement communautaire
Etudes diagnostic et suivi des pratiques	S 80%

Reliquats ←

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau



eau
seine
NORMANDIE

Les reliquats azotés



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

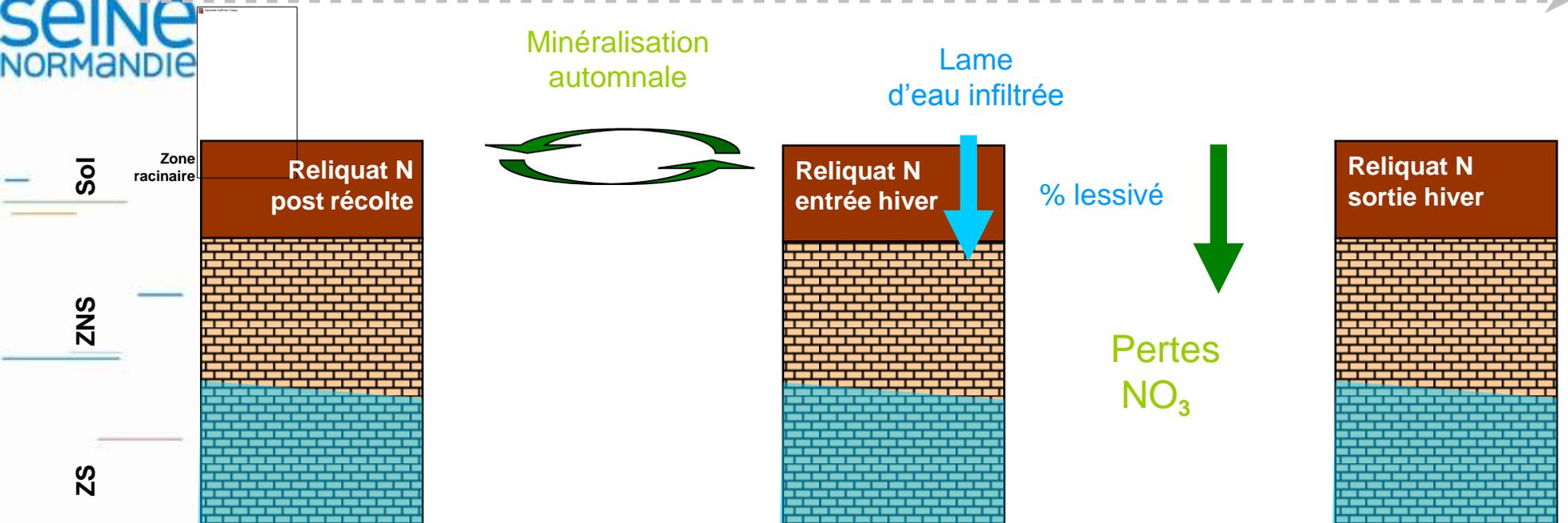
Les Reliquats azotés : principe général



Hypothèses du modèle :

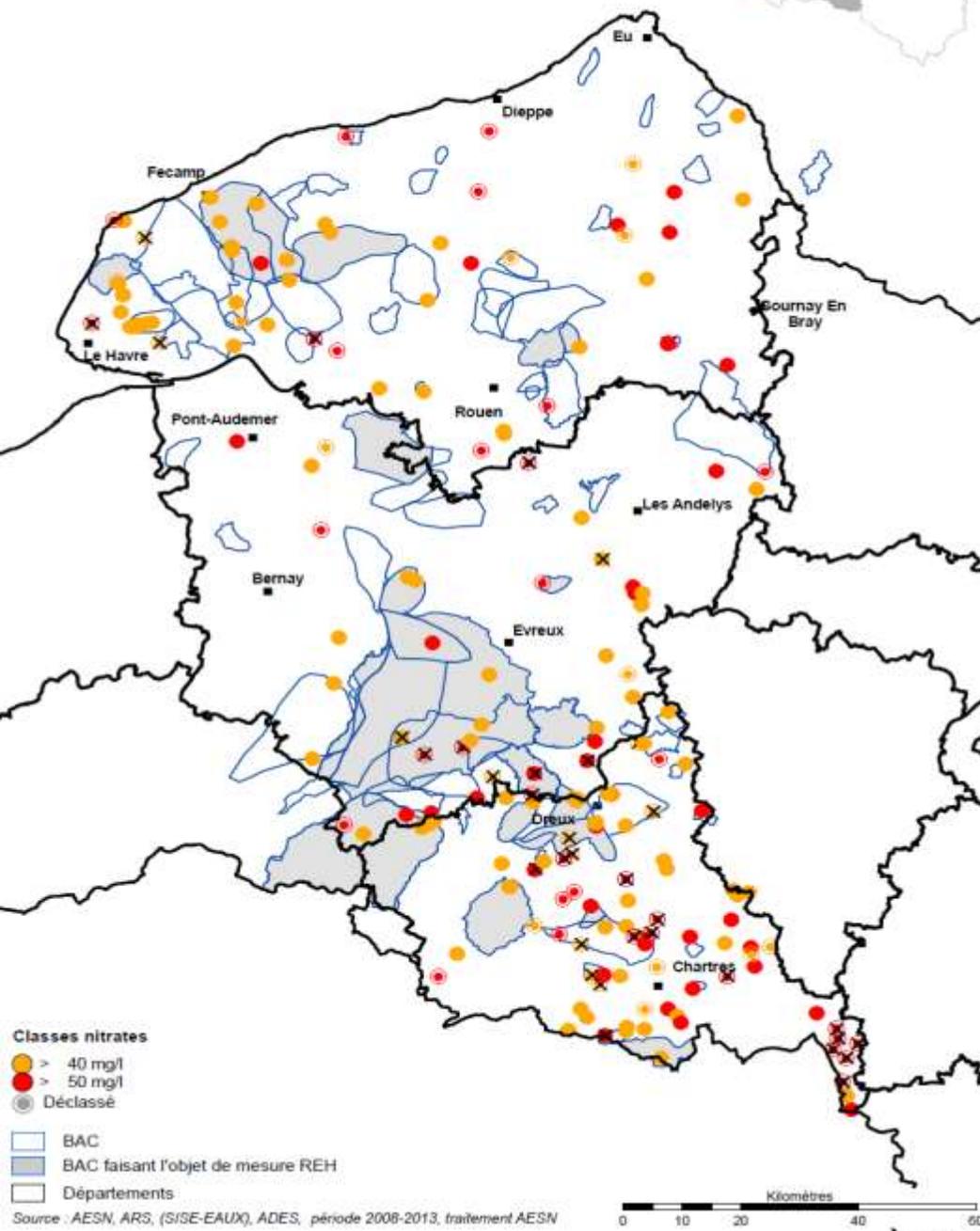
Récolte

mi-février



Hypothèses de Nitrascope :

- Toutes les molécules d'N se transforment en NO₃
- Recharge de la nappe uniquement en automne
- Fraction lessivée de NO₃ diluée dans la lame d'eau infiltrée
- NO₃ conservatif : Teneur NO₃ conservée jusqu'au captage



Les Reliquats azotés : mise en œuvre sur Seine Aval

- Sur les BAC à enjeu nitrates (> 40 mg/l)
- Disposant d'une animation BAC (contrat avec l'AESN) et d'un programme d'actions défini



**eau
seine
NORMANDIE**

Réseau REH/RSH – DTSAV AESN

• Répartition et couts concernés pour la campagne 2014/ 2015 :

Territoires concernés	Maître d'ouvrage	Nombre de suivis REH/RSH réalisés en 2014/2015	Budget de l'opération 2014/ 2015
9 AAC de Seine-Maritime et de la Somme	Coopérative agricole CAPSEINE	472	63 946 €
9 AAC de l'Eure	Département de l'Eure et Chambre d'agriculture de l'Eure	649	101 335 €
5 AAC d'Eure et Loir	Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir	1 053	229 348 €

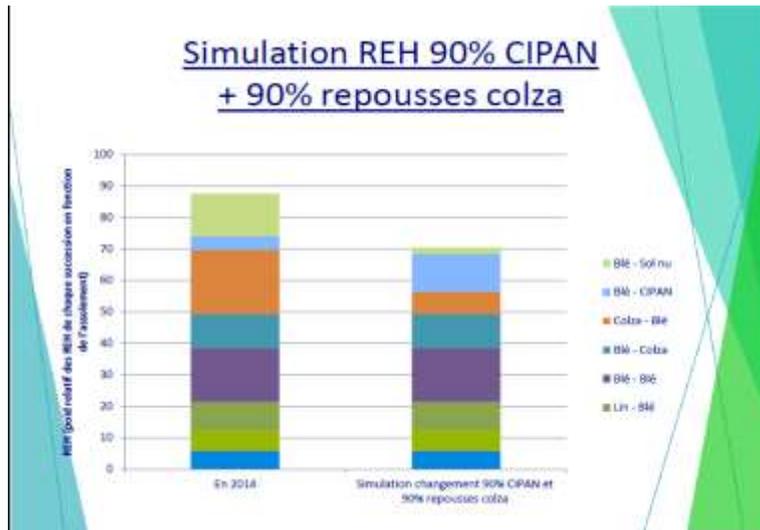
ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Les Reliquats azotés : mise en œuvre sur Seine Aval

- Un outil pour l'animation BAC
- Mieux connaître son territoire et se faire connaître des agriculteurs
- Enrichir l'observatoire de suivi des pratiques sur le BAC (indicateurs)
- Quels usages des données REH et RSH obtenues?
- **Sensibiliser l'ensemble des agriculteurs et conseillers du BAC aux pratiques/ successions à risques de lessivage**
- **Identifier les solutions agronomiques à proposer au sein des BAC**
- **Mesurer l'évolution de la pression agricole par BAC sur la ressource en eau sans attendre l'évolution au captage**

Les Reliquats azotés : mise en œuvre sur Seine Aval

Exemple : suivi de l'efficacité des couverts (SERPN – BAC Tremblay Omonville)



Navette / Trèfle
Biomasse : 1,8 TMS/ha
qté azote absorbé : 30 UN/ha
REH = 30 UN/ha
date semis : 28/08

Moutarde / Trèfle / Repousses RG
Biomasse : 0,8 TMS/ha
qté azote absorbé : 37 UN/ha
REH = 56 UN/ha
date semis : 15/09

Moutarde / Trèfle / Repousses RG
Biomasse : 0,6 TMS/ha
qté azote absorbé : 20 UN/ha
REH = 35 UN/ha
date semis : 28/08

Les Reliquats azotés : mise en œuvre sur Seine Aval

Exemple : évaluation de systèmes (Eau de Paris - sources de la Vigne)

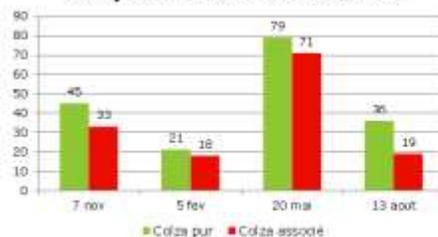
Objectifs de l'expérimentation

- Que cherche-t'on à mesurer ?
 - L'efficacité des techniques mises en place (comptage adventices, comparaison rendement...)
 - Leur impact économique sur l'exploitation, sur la qualité de la production (rendement, marge, taux de protéine...).
 - Leur impact sur l'environnement (bougies poreuses, reliquats...)
- Pour en faire quoi ?
 - Communiquer auprès des agriculteurs (réunions, visites des parcelles...)
 - Avoir des éléments de discussions liés au territoire.
 - Tester de nouvelles techniques et mesurer leur efficacité sur le territoire de la Vigne.

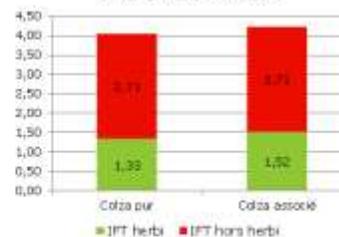
Parcelle de Normandel

- 2013-2014 : colza sous couverts
- Levée moyenne du couvert (0,02kg/m² en entrée hiver).
- Pas de gel et donc de destruction du couvert
 - Salissement de la parcelle
 - Intervention au 15 mars pour destruction chimique

Reliquats d'azote 2013-2014

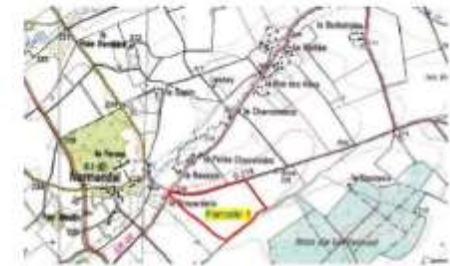


IFT 2013-2014



Parcelle de Normandel

- Une bande de 1.5 ha dans une parcelle de 14.3 ha, commune de Normandel (61).



- Rotation initiale : Colza - blé - Pois de printemps - Blé - Orge Hiver
- Rotation envisagée pour l'expérimentation : **Colza** (couvert associé) - **Blé** - CIPAN longue - **Orge de printemps** - CIPAN longue - **Pois de printemps** - repousses pois - **Blé** - CIPAN courte - **Orge d'hiver**

Le CICC (Conseil Individuel dans un Cadre Collectif)





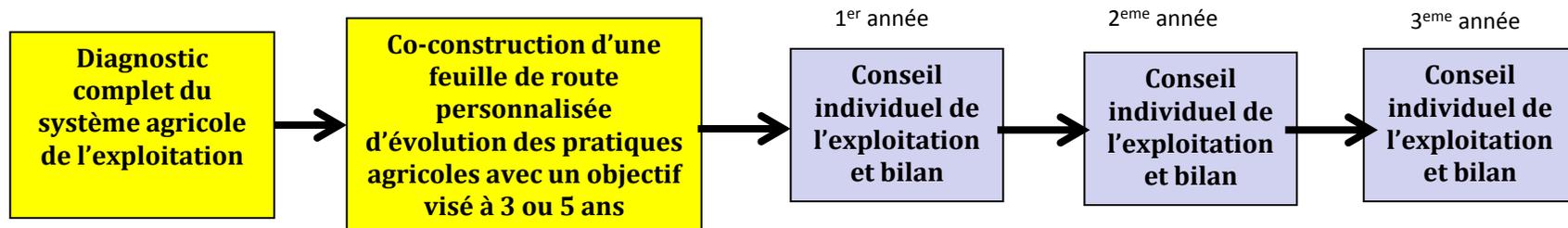
eau
seine
NORMANDIE

Le CICC : principe général

OBJECTIFS DE RESULTAT :

En terme de diagnostic / conseil : Le conseil proposé et les leviers agronomiques réellement mises en œuvre doit être écrits et suivis sous forme **d'ordonnance / conseil**.

En terme d'évolution des pratiques : Les visites du conseiller doivent permettre le **suivi d'indicateurs agricoles** (date et dose 1er apport, BFC, IFT, évolution de l'assolement,...) en lien avec les indicateurs inscrits dans les programmes d'actions des BAC



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau



eau
seine
NORMANDIE

Le CICC : principe général

MISE EN PLACE DE CONVENTIONS ET LETTRES D'ENGAGEMENT :

Convention structure de conseil / collectivité : personnes chargées du diagnostic-conseil et du suivi, objet et orientation du conseil, organisation et rendu, nb max de diagnostics et de conseils / OPA pour l'année culturelle.

Lettres d'engagement avec l'agriculteur et OPA : engagement sur la transmission des données du diagnostic (lettre n°1) et engagement sur une durée de suivi (3 à 5 ans) et sur des objectifs à atteindre (lettre n°2)

Dans tous les cas :

TRANSPARENCE DES DONNEES INDIVIDUELLES EXIGEES vis-à-vis de la collectivité ET de l'Agence de l'eau



Récépissé de transmission de données aux animations territoriales pour le paiement du solde des aides

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau



eau
seine
NORMANDIE

Le CICC : principe général

- Agrément de conseillers : réalisation de 2 diagnostics test par conseiller
- Réalisation de 4 journées de formation animateurs / conseillers avec un ingénieur du RMT SDCi / Conseiller demain

Chantiers prioritaires	Priorités de l'exploitant	Milieu (sol/climat)
Main d'œuvre	Successions de cultures	
	Succession 1	Succession 2
	% sur TEA : Cultures :	% sur TEA : Cultures :
Enjeux locaux	Résume les atouts/contraintes du contexte dans lequel s'insère le système de culture	
Equipement	% sur TEA : Cultures : Mode d'implantation majoritaire : labour/TCS/semis direct	% sur TEA : Cultures : Mode d'implantation majoritaire : labour/TCS/semis direct
	Ensemis des cultures	
Localisation des parcelles	Système de production	Environnement technico-économique

Bertrand OMON-Resolia

Contexte – Leviers agronomiques – Démarche

Les étapes de la démarche

1. Diagnostic de la situation initiale et description du système de culture à améliorer

2. Co-conception de systèmes de culture alternatifs

- Réflexion sur la rotation
- Réflexion sur les itinéraires techniques

Objectifs

- Identifier avec l'agriculteur les leviers agronomiques qu'il met déjà en œuvre sur son système actuel à l'échelle de l'itinéraire technique
- Identifier des leviers qu'il pourrait mettre en œuvre compte tenu de ses objectifs

Supports

- Schémas interactions culture/cycle du bioagresseur/pratique
- Fiche de repérage des leviers mis en œuvre à l'échelle de l'itinéraire technique
- Fiche de description des systèmes alternatifs obtenus (parcours rapide)/ Calculateur (parcours approfondi)

Bertrand OMON-Resolia

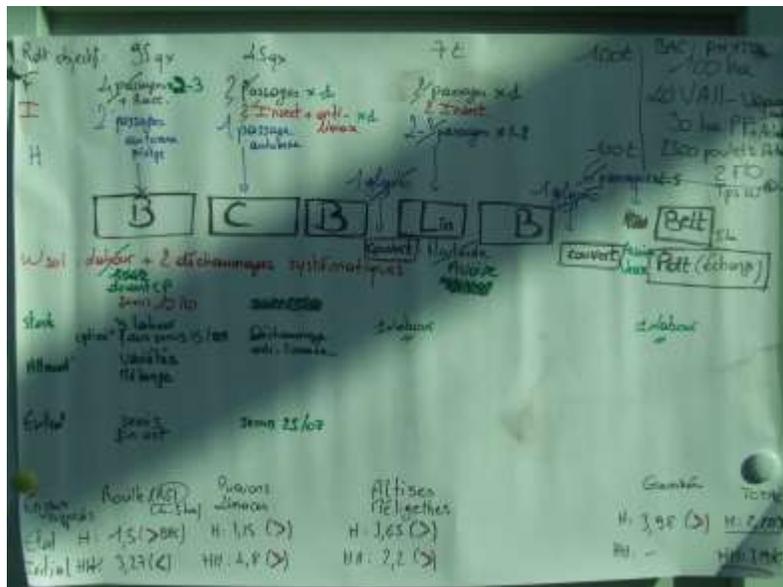
ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



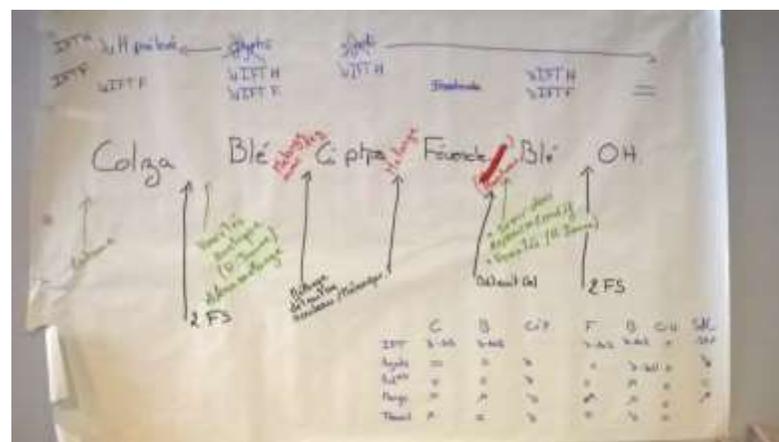
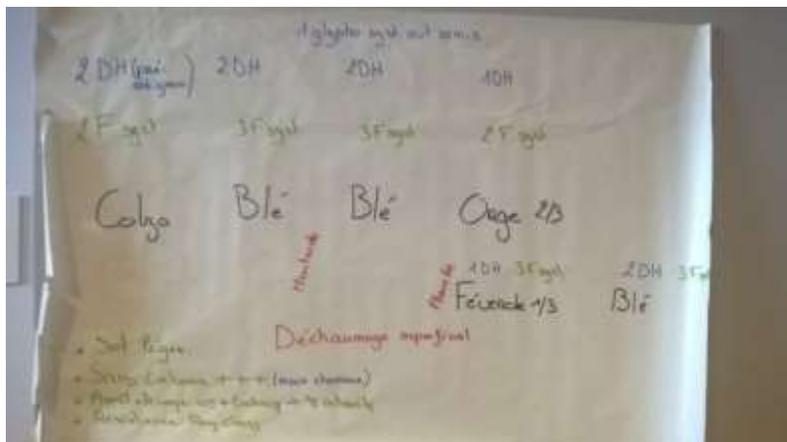
eau
seine
NORMANDIE

Le CICC : principe général



	B	C	Lin	Bett
IFT	↘ 25%	↘ 8%	↘ 33%	↘ 10%
Rdt	→	→	→	→
Charg	→	→	→	→
Pages	→	→	→	→
N (opports)	→	→	→	→
Pavage (recomsation)	→	→	→	→
Pavage (recomsation)	→	→	→	→
Temps de w	→	→	→	→

AR de travail





eau
seine
NORMANDIE



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Le CICC : état d'avancement

Trame de diagnostic / conseil	Nombre de BAC concernés	Structures de conseil engagées dans le CICC	Nbre de diagnostics réalisés
Eure-et-Loir	4	CA28	29
		Axereal	2
		SCAEL	7
		Interface	9
Ex-Haute-Normandie	8	CA28	3
		CA27	4
		CA61	2
		CER61	1
		GRCETA	1
		CER HN	8
		CAPSEINE	1
		Défis Ruraux	2
CA76	8		

- Engagement d'un suivi sur la campagne 2016-2017 pour 28 exploitations dans le 28 pour un total de 4 714 ha (dont 3 776 ha dans les BAC)



eau
seine
NORMANDIE

Les opérations foncières



ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Les opérations foncières

Faut-il nécessairement une intervention de la SAFER ?

Le concours technique de la SAFER n'est pas obligatoire :
Article L. 141-5 du Code rural et de la pêche maritime : « *Les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural peuvent [...] apporter leur concours technique aux collectivités territoriales et aux établissements publics qui leur sont rattachés [...] pour la mise en oeuvre d'opérations foncières [...] ».*

Cependant, les SAFER conservent leur droit de préemption, hormis sur les territoires où s'exercent les droits de préemption urbain des collectivités publiques (notamment les PPR)



Possibilité de signer **une convention cadre de concours technique**

La SAFER est forte là où les collectivités sont faibles

Nécessité de concevoir un véritable projet de territoire autour du foncier

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Les opérations foncières : exemple de Vert en Drouais



eau
seine
NORMANDIE

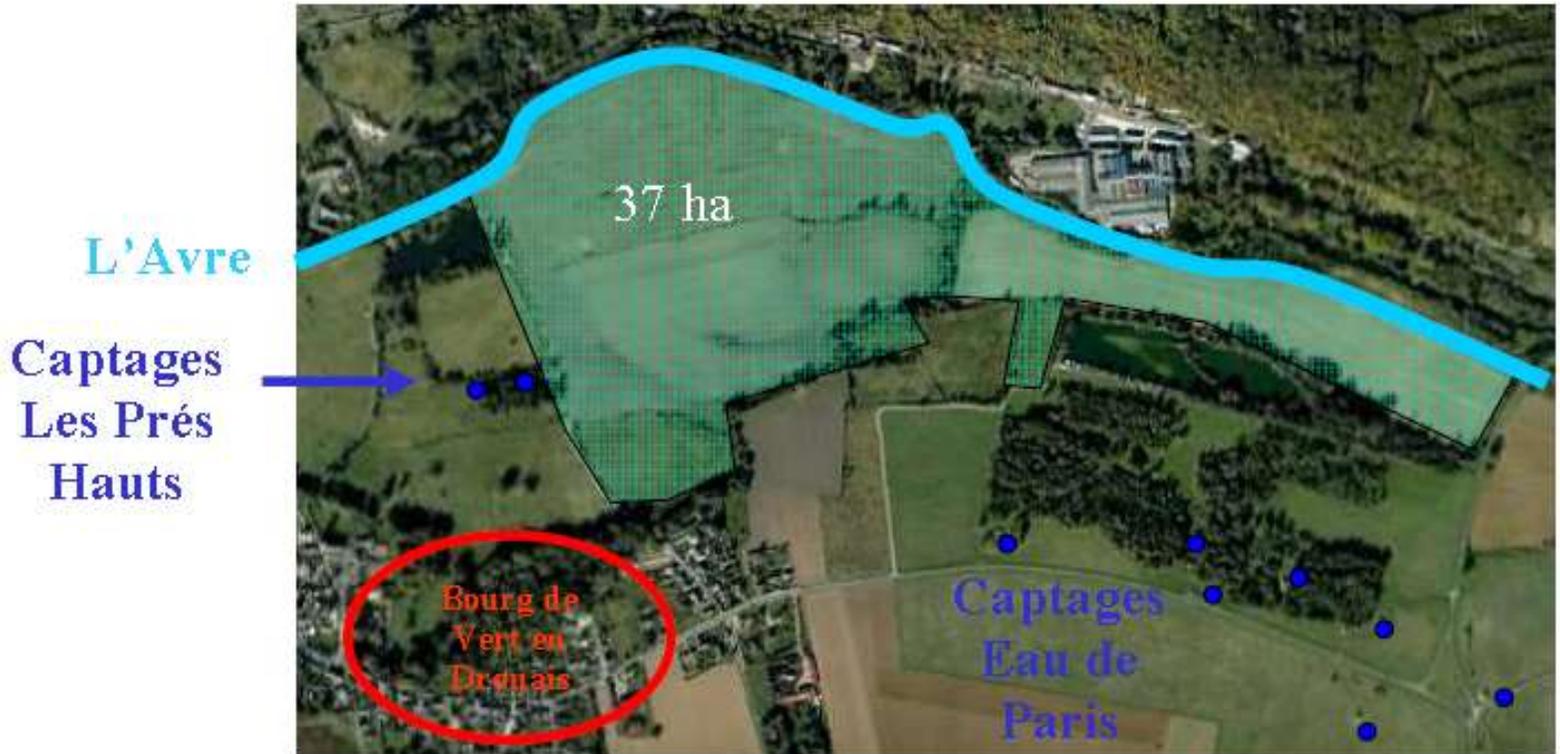


Figure 1 : Plan de situation de la zone vulnérable de 37 hectares

Contact entre un agriculteur / propriétaire et l'agglomération du Pays de Dreux pour évoquer la possibilité de vente de 37 ha de terres

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Les opérations foncières : exemple de Vert en Drouais

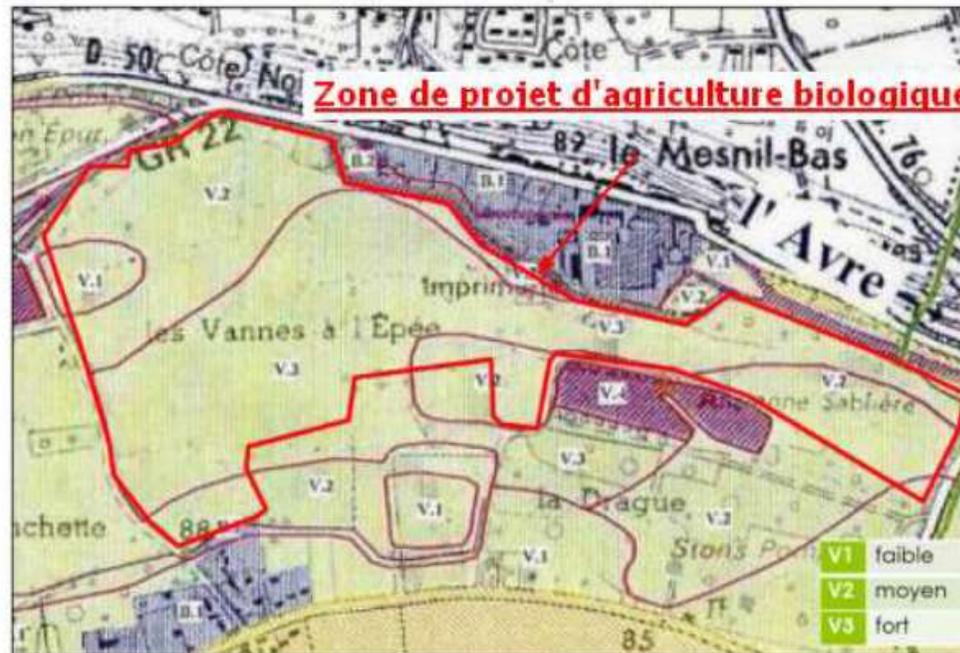
Etude de faisabilité lancée par l'Agglo (marché), confiée au groupement GRABHN / BioCentre

Objectifs :

Etude des productions potentielles en agri bio

Elaboration de scénarios d'aménagement (techniques, économiques et réglementaires)

Dans le cadre du PPRI, les constructions de bâtiment en dur sont interdites. Des prescriptions sont à respecter pour l'installation de serres ou bâtiments légers, seulement sur les zones V2.



Zonage selon le niveau d'aléas vis à vis du risque inondation, source : PPRI

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Les opérations foncières : exemple de Vert en Drouais



eau
seine
NORMANDIE

- Dans le cadre du PPRI, les clôtures sont soumises à certaines prescriptions selon la zone concernée :
 - ✓ En zone V2 : tout type de clôture accepté sauf clôtures pleines
 - ✓ En zone V3 : piquets ou poteaux espacés de plus de 3 m, sans saillie de fondation, et de cinq fils maximum sans grillage.
- Le projet sera soumis à autorisation de la DDT28



La zone se situe en partie sur les périmètres de protection rapprochée d'Eau de Paris et de l'Agglo du Pays de Dreux : le projet devra donc prendre en compte les prescriptions sur ces deux périmètres concernant les modifications du sol, le pâturage et la gestion des déchets.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



Les opérations foncières : exemple de Vert en Drouais

En fonction du potentiel des terres, les types de productions privilégiées sont:

eau
seine
NORMANDIE



ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

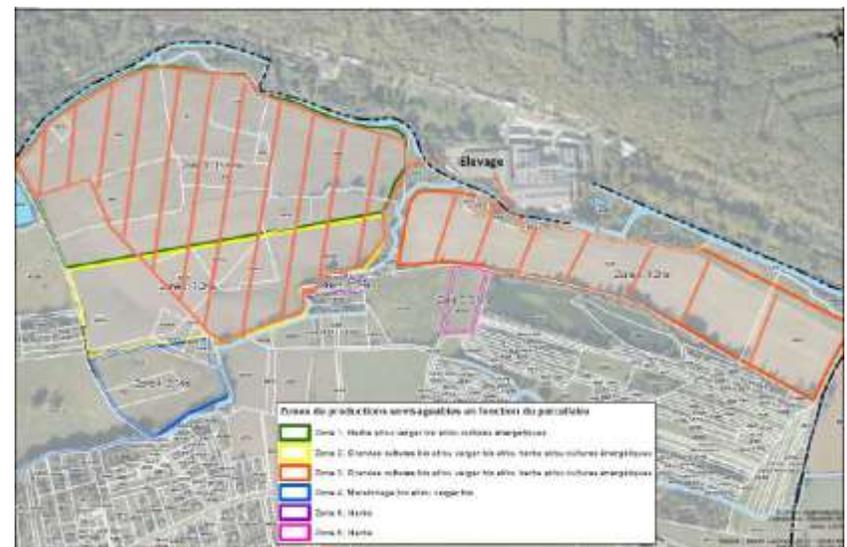
Les opérations foncières : exemple de Vert en Drouais

Lancement d'un appel à candidature pour exploiter ces terres

Les candidats doivent au minimum :

- soit posséder une formation agricole avec un volet agriculture biologique,
- soit avoir une expérience en agriculture biologique,
- soit posséder une formation agricole et être accompagné par un conseiller en agriculture biologique.
- Les producteurs respecteront le cahier des charges de l'agriculture biologique et se certifier.

Analyse des candidatures en projetant l'occupation des sols



Information sur l'appel à projets 2015

Liste des dossiers finalisés reçus

Porteur	DPT	Intitulé	Avis du 1 ^{er} jury (01/07/15)
Chemin de fer de la vallée de l'Eure (CFVE). Train touristique	27	Wagon désherbeur mécanique couplé au pâturage de moutons sur la voie ferrée, Zero phyto au CFVE	FAVORABLE
SIEG de Beaumont sur Oise – Persan – Bernes sur Oise	95	Mise en prairie de 50 hectares pour la vente de fourrage de qualité à des acheteurs locaux avec absence d'utilisation de produits phytosanitaires, sans labour et apport de nitrates divisé par 2.	FAVORABLE
DIJON CEREALES	21, 52	Diversifier ses rotations avec la luzerne, le trèfle violet et le lin oléagineux.	FAVORABLE AVEC RESERVES
SCA de déshydratation de la Haute Seine	21	Valorisation de la luzerne déshydratée par le biais de débouchés à forte valeur ajoutée, afin d'en assurer le développement dans les zones céréalières des captages prioritaires des contrats globaux du Sequana et de l'Armançon	FAVORABLE AVEC RESERVES
Louvigné Communauté	35	Programme d'aménagements bocagers de Louvigné Communauté : impacts sur les transferts de produits phytosanitaires dans les bassins versants	PLUTÔT DEFAVORABLE
SOL EN CAUX	76	Protéger l'eau par la couverture des sols - Démontrer l'intérêt agronomique de la couverture végétale des sols pour le rendement et la qualité des cultures industrielles, spécialement dans des systèmes légumiers.	PLUTÔT DEFAVORABLE
« Coop Bio Ile de France »	77, 78, 95	Préserver la ressource en eau en Ile de France par le développement de l'agriculture biologique par la mise en place d'une structure régionale de production, transformation et distribution 100% bio, la SCIC « Coop Bio Ile de France », sécurisant la conversion massive de territoires	FAVORABLE AVEC RESERVES
Norabio	2, 8, 10, 60	Développement de l'agriculture Biologique par la mise en place d'une station de stockage et de conditionnement de légumes de pleins champs biologiques sur la zone à enjeux eau du Plateau Picard	FAVORABLE AVEC RESERVES



eau
seine
NORMANDIA



ensemble
DONNONS
vie à l'eau